



PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N° 240) — *Loi modifiant la Loi sur le jour du Souvenir/The Remembrance Day Amendment Act.*

(M. ISLEIFSON)

M. le *ministre* GOERTZEN dépose une version révisée de l'ordre dans lequel le Comité des subsides doit examiner les budgets le 24 avril 2023.

(Document parlementaire n° 63)

M. KHAN, *ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine*, fait une déclaration au sujet de la participation des Jets de Winnipeg aux séries éliminatoires.

M^{me} LATHLIN et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M. MARTIN, M^{me} LATHLIN, M^{me} la *ministre* GORDON, M^{me} SMITH (Point Douglas) et M. le *ministre* KHAN font des déclarations de député.

Après la période des questions orales, U. ASAGWARA invoque le *Règlement* au sujet des grognements que des députés du gouvernement émettent à l'endroit des femmes siégeant dans l'opposition officielle et précise que les grognements émis aujourd'hui durant la période des questions orales visaient la députée de Notre Dame.

M. le *ministre* GOERTZEN et M. GERRARD interviennent sur le rappel au *Règlement*.

La présidente déclare que le rappel au *Règlement* est recevable en ce qui a trait au chahut, tout en soulignant qu'aucune allégation n'a fait valoir une infraction à une règle précise, et exhorte les députés à assumer la responsabilité du décorum à l'Assemblée afin de protéger notre fragile démocratie.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M^{me} LATHLIN — Demande visant à exhorter le ministre de l'Infrastructure à effectuer une évaluation de la route provinciale secondaire n^o 224 et à procéder aux réparations adéquates au moyen de fonds publics le plus rapidement possible.

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1^{er} avril 2022.

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à collaborer avec les municipalités afin de créer un programme incitatif provincial — notamment sous la forme d'un remboursement de taxe — qui encouragerait les particuliers et les chefs d'entreprise à acheter des systèmes de sécurité homologués.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger